

## Le Sodavi qu'est-ce que c'est ?

**Le Sodavi - Schéma d'orientation pour le développement des arts visuels est une démarche de concertation initiée de manière conjointe par l'Etat (Ministère de la Culture et de la communication – Drac Nouvelle-Aquitaine), la Région Nouvelle-Aquitaine et les trois réseaux d'art contemporain du territoire : Cartel, CINQ,25 et Fusée.**

L'objectif était de produire un état des lieux et un diagnostic partagés des arts plastiques et visuels à l'échelle de la Région, et **d'établir des préconisations pour développer ce secteur.**

Conçues dans le cadre d'une concertation élargie à tous les acteurs qui ont souhaité se mobiliser, ces préconisations ont eu pour finalité **la structuration du secteur** des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine.

Cette mobilisation de tous les acteurs a permis :

- D'approfondir les échanges et la connaissance mutuelle entre les acteurs et les collectivités publiques participantes.
- De favoriser les interactions entre le secteur des arts plastiques et visuels et toutes les composantes de l'économie créative.
- D'élaborer et de hiérarchiser les objectifs et modalités des politiques publiques relatives à ce secteur ; de générer des solidarités, de la coopération et/ou de la complémentarité.
- De contribuer à la réflexion sur les politiques publiques dans le domaine des arts plastiques et visuels, notamment celles portées par l'Etat en région et la Région Nouvelle-Aquitaine.

**Deux axes de travail prioritaires ont été suivis : le parcours de l'artiste et le développement territorial.** Ces axes ont été nourris au fil des rencontres, des réflexions et de l'avancée des chantiers.

Afin de permettre l'expression de chacun et la prise en compte de tous les points de vue, la démarche de concertation s'est organisée en plusieurs temps et plusieurs modalités :

- **Trois Ateliers fédérateurs**, organisés entre novembre 2016 et octobre 2017, pour lancer collectivement les grands chantiers de la réflexion et faire des points réguliers sur leur état d'avancement.
- **Quinze chantiers thématiques**, de janvier à juillet 2017 pour travailler sur des problématiques ciblées. Ils ont permis de proposer préconisations concrètes à travers l'Inventaire des propositions édité en octobre 2017.
- **Une enquête** permettant de dresser un état des lieux et un diagnostic du secteur des arts visuels en Nouvelle-Aquitaine, identifiant notamment les problèmes concrets auxquels les acteurs sont confrontés autant que les expériences réussies. Cette enquête a été réalisée en partenariat avec L'A – Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine.
- **Une restitution finale**, en juin 2018, qui a conclu le Sodavi et a lancé le Contrat de filière arts plastiques et visuels de Nouvelle-Aquitaine.